

» A lire demain

**YVERDON** Le Petit Globe reprend ses quartiers aux Rives du lac. Il offrira trente spectacles de théâtre, d'humour, de musique et de cirque durant l'été.

INFOS EXPRESS

Eclairage novateur

**YVERDON-LES-BAINS** Les rues du Mujon, des Prés-du-lac et du Coin-de-terre sont équipées d'un système d'éclairage novateur: des lampadaires à diodes lumineuses économes en énergie, couplés à un système de détection de mouvement. Un système grâce auquel l'éclairage augmente quand un piéton ou un cycliste entre dans la rue. A l'occasion des Journées mondiales du Soleil (du 7 au 14 mai), le Service des Energies se propose de faire découvrir cette réalisation, ce soir de 20 h à 22 h, avec l'entreprise yverdonnoise qui l'a développée, JDC Electronique. **F. RA.**

Congé paternité plus généreux à l'étude

**YVERDON** Les employés communaux pourraient un jour bénéficier d'un congé paternité de 15 jours: c'est ce qu'a annoncé le syndic, Daniel von Siebenthal, jeudi soir lors de la séance du Conseil communal. Il répondait à une motion du socialiste Pierre Dessemontet, qui demandait 20 jours au lieu des 5 actuels. La Municipalité planche sur un projet. **I. B.**

L'Agenda 21 à la chasse aux idées

**YVONAND** Ils étaient une cinquantaine à assister, fin avril, à la première séance de travail de l'Agenda 21 d'Yvonand. «Une chasse aux idées qui a bien porté ses fruits et à laquelle de nombreux jeunes ont participé», se réjouit Gemma Demierre d'Urbanol, la société fribourgeoise mandatée pour ce projet. La prochaine séance de travail, programmée le 19 mai à 20 h au forum du collège de Brit, verra la formation de groupes de travail. La séance est ouverte à tous. **C. C.**

# Petit village recherche municipal désespérément

**MONTCHERAND**

Aucun candidat ne s'est proposé pour siéger à l'exécutif. Certes pas unique, cet état de fait inquiète le syndic et pose évidemment la question de la fusion.

**FRÉDÉRIC RAVUSSIN**

Le 13 juin prochain, les électeurs de Montcherand se rendront aux urnes pour élire un nouveau municipal. Plus que l'embaras du choix, c'est le choix de l'embaras qui va les habiter au moment de remplir leur bulletin. A six jours de la date butoir pour le dépôt des listes, aucun candidat officiel ne s'est manifesté. Un cas de figure qui a le don d'agacer le syndic, Jean-Michel Reguin.

Le cas de Montcherand n'est pas unique. Il a même tendance à se répéter à travers le canton (lire ci-dessous). Préfète du district Jura-Nord vaudois, Pierrette Roulet-Grin relativise le problème: «Ce n'est pas un drame. Nous avons récemment vu à Cheseaux-Noréaz que personne ne s'est inscrit et que, dans les jours qui ont suivi, deux personnes ont fait savoir par un tous-ménages qu'elles étaient intéressées par le poste.» Et cette dernière de préciser qu'avant l'introduction du vote par correspondance, «c'était courant de voir les candidats se décider à la der»...

Reste que l'exemple de Montcherand est révélateur d'un désintérêt pour la chose publique «qui devient lourde au niveau administratif», souligne Jean-Michel Reguin. La préfète y voit aussi une conséquence de la mobilité des villageois dans leur emploi. «Ils sont de plus en plus nombreux à travailler à l'extérieur et à ne pas avoir envie de ressortir de la maison le soir.»

**Une étude à entreprendre**

Quelles sont les solutions pour contrer cette tendance? Réduire la voilure de la Municipalité? «Impossible, coupe Jean-Michel Reguin. A trois, ce serait la mort pour ceux qui restent.» La fusion? Même si les mentalités ont tendance à évoluer depuis quel-



**LE SYNDIC** Jean-Michel Reguin est inquiet et agacé. A quelques jours de la date butoir, aucun candidat n'a manifesté son intérêt pour le poste laissé vacant après le départ de Sophie Bovay-Weber.



Montcherand, le 5 mai 2010

ques mois, la question n'est pas encore à l'ordre du jour. «A la Municipalité, nous sommes convaincus que nous devons entreprendre cette étude. Mais si fusion il doit y avoir, elle doit se réaliser entre Orbe et plusieurs communes dans le but de créer une grosse entité. Les syndicats alentour en sont conscients.» Et leur homologue urbigène, Claude Recordon, ne l'entend pas autrement, lui qui confirme que «plusieurs syndicats de la région» ont abordé la question avec lui. De manière informelle évidemment. «Nous sommes ouverts à la discussion, mais nous ne voulons pas passer pour le gros qui veut manger les petits», reprend-il.

Quoi qu'il en soit, le mot «fusion» est encore tabou à Montcherand. Les habitants ont en revanche bien accepté le principe d'une collaboration avec Orbe, amorcée il y a trois ans déjà. Alors que les deux réseaux d'eau ont été interconnectés, des synergies ont été trouvées pour la voirie et le bureau du contrôle des habitants.

**Bureau intercommunal?**

A une plus large échelle, la Cité aux Deux Poissons a contacté l'ensemble des communes de l'ancien district d'Orbe pour envisager la mise en place d'un bureau technique intercommunal destiné à gérer les mises à l'enquête. «Une douzaine de communes ont répondu présent à la séance d'information organisée mercredi soir», confirme le municipal urbigène Henri Germond. A l'instar de Montcherand, certaines s'y intéressent fortement. ■

Quelques histoires d'élection

Etre élu municipal sans être candidat, c'est possible. «L'élu ne peut pas refuser son élection, mais il a le droit de démissionner», précise la préfète Pierrette Roulet-Grin. Petit tour d'horizon: **LAVEY-MORCLES** En 2008 Dominique Morisod est en Ecosse lorsqu'il apprend qu'il vient d'accéder au poste de municipal. Après quelques hésitations, il accepte le verdict des urnes. **BURTIGNY ET SAINT-OYENS** Les électeurs des deux communes n'ont pas le moindre candidat officiel à coucher sur leur bulletin à l'automne 2008. A Burtigny, Georges

Kaeffer accepte son élection. Il est imité, trois jours de réflexion plus tard, par Pascal Dessarzens à Saint-Oyens. **BASSINS** Habitante de la commune depuis trois ans, Patricia Recordon est élue, à sa plus grande surprise. Elle accepte son élection et... démissionne quelques mois plus tard. C'est finalement Laurent Vukasic qui lui succède en mars dernier, alors que le candidat officiel s'est retiré 15 jours avant le scrutin... **CHAMPTAUROZ** Le 9 mars, les électeurs choisissent Daniel Nasr, fervent opposant à la fusion du village. Il démissionne.

Patrimoine à découvrir

**ORBE** Les anciens Moulins Rod abritent une série d'expositions présentées par l'Association Développement 21. Elles dévoilent des aspects de l'histoire régionale que beaucoup ignorent. A voir jusqu'au 30 octobre.

«J'ai envie de surprendre le public, pour qu'il découvre des richesses dont il ne soupçonnait pas l'existence», explique Pierre-André Vuittel, responsable du projet «Patrimoine au fil de l'eau». L'homme a les yeux qui s'écarquillent quand il commente des photos retraçant la commercialisation du blé au début du XXe siècle. Des documents de qualité mis à disposition par les archives de l'Administration fédérale des blés. Elles sont une occasion pour le visiteur de prendre conscience de l'énorme évolution de la logistique depuis 1924.

Pour la deuxième saison dans les locaux des anciens Moulins Rod, à Orbe, les responsables du

«Patrimoine au fil de l'eau» ont réalisé de gros efforts pour la mise en valeur des objets exposés. Parmi les nouvelles curiosités, une exposition de photos consacrée aux oiseaux vivant dans la plaine de l'Orbe. Ou encore la découverte, avec des clichés montrant des fermes au toit surmonté d'un moulin à vent, des ancêtres des éoliennes qui poussent actuellement sur les crêtes du Jura.

Le plus insolite peut-être est l'ingéniosité avec laquelle les propriétaires des Moulins Rod les ont transformés en partie en centrale électrique: ils ont condamné un étage de leur minoterie pour le métamorphoser en canalisation en créant simplement des ouvertures pour le passage de l'eau aux deux extrémités de l'étage concerné.

Les différentes expositions sont visibles sept jours sur sept jusqu'à la fin du mois d'octobre. **PI. B.**

Plus de renseignements: «Patrimoine au fil de l'eau», 024 441 68 42 ou www.eau21.ch

Les jours du kiosque villageois sont comptés

**CONCISE** A moins qu'un repreneur ne se présente, la petite échoppe que Thérèse Paris exploite depuis huit ans baissera définitivement son store le 1er juillet prochain.

«Plus on approche de la date fatidique, plus je me sens mal à l'idée de m'arrêter.» Dans son petit kiosque de Concise, Thérèse Paris a un sourire gêné: il y a quelques mois, elle a décidé de remettre le commerce qu'elle tient depuis huit ans pour s'accorder un peu de temps avec son futur retraité de mari. En choisissant la date - le 1er juillet prochain -, elle espérait voir quelqu'un reprendre le flambeau. Seulement voilà: l'été approche et elle n'a toujours pas trouvé la perle rare. La boutique risque de fermer définitivement.

«Mes clients s'inquiètent, en particulier ceux qui viennent de l'EMS Sylvabelle, pour qui une visite au kiosque est très importante», avoue Thérèse Paris, convaincue du rôle social de son



Thérèse Paris restera à son poste jusqu'au 1er juillet. Au-delà de cette date, son commerce risque bien de rester porte close.

établissement. Certains craignent de ne plus avoir «quelqu'un à qui parler», de ne plus trouver leurs cigarettes, leur magazine ou leur journal. Dans un commerce villageois de cette envergure, la qualité de l'accueil et les petites faveurs faites aux clients comptent autant que la

variété des produits proposés, commente la kiosquière.

**«Il va falloir aller jusqu'à la poste»**

Fidèle cliente, Denise Zéni redoute le moment où le kiosque sera fermé: «Maintenant, il va me falloir aller jusqu'à la poste

pour trouver mes billets à gratter, on peut dire que je ne suis pas enchantée», soupire cette villageoise âgée, qui comprend toutefois que Thérèse Paris souhaite lever le pied.

«Ce commerce est précieux, renchérit un client d'origine allemande. Il contribue à faire de Concise un village attrayant pour les navigateurs du lac de Neuchâtel, qui trouvent une épicerie, un petit bar et un kiosque les uns à côté des autres. C'est bien pratique.»

Le salut du kiosque ne viendra-t-il pas justement des commerçants voisins? «Ce serait le meilleur moyen pour conserver ce service de proximité, mais je les ai déjà approchés et ils ne sont pas très enthousiastes, notamment parce que gérer un kiosque implique beaucoup de paperasse», regrette Thérèse Paris. «Mais je suis convaincue que ce commerce est viable même avec des horaires d'ouverture restreints, alors jusqu'au 1er juillet, je croise les doigts et je m'efforce de garder l'espoir...» **C. C.**